

Le laboratoire d'Aménagement et de l'Enseignement de la Langue amazighe de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (Algérie : www.ummto.dz), l'Académie internationale de droit linguistique (Canada, Montréal : <https://iall-aidl.wixsite.com/iall-aidl>) et l'Institut de Linguistique appliquée de l'Université d'Adam Mickiewicz de Poznań (Pologne : www.lingualegis.amu.edu.pl) organisent

la 17ème conférence internationale de l'Académie internationale de droit linguistique
les 17, 18 et 19 octobre 2022
(lundi à mercredi)

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Tizi-Ouzou, Algérie

DROITS. LANGUES, TRADUCTION, CULTURES et IDENTITÉS

APPEL À COMMUNICATIONS

DEUXIEME CIRCULAIRE

03 avril 2022 (3 pages)

D'après Charaudeau (2001), le rapport entre langue et identité est très complexe. En effet, pour lui, **il n'existe aucun doute que la langue contribue à une identité collective, garantit la cohésion sociale et représente le lieu de la cohésion sociale d'une communauté où se forge la symbolique identitaire. Autrement dit, l'identité linguistique ne doit pas être confondue avec l'identité discursive puisque ce n'est pas la langue qui témoigne des spécificités culturelles, mais le discours. À titre d'exemple, on peut comparer les pays francophones dont le français est la langue commune, partagée ou officielle laquelle réfère à une identité linguistique. Par contre, toutes les différentes langues locales qui communiquent et partagent leurs cultures respectives réfèrent à l'identité discursive.**

À cette problématique assez complexe s'ajoutent le statut des langues, majoritaire versus minoritaire. Dans de nombreux pays, la langue maternelle des minorités, des immigrants et des Premières Nations est souvent restreinte, marginalisée ou négligée au profit de la langue officielle qui est pour eux leurs langues secondes. Ce problème récurrent demeure très présent et important. Dans le même esprit et dans le contexte de la Décennie internationale des langues autochtones (2022-2032), l'UNESCO s'est engagée à placer le multilinguisme au cœur des sociétés, particulièrement celles des Premières Nations.

À l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle célébrée à chaque 21 février, l'UNESCO réaffirme son engagement en faveur de la diversité linguistique. Visant à enrichir l'usage de la langue maternelle à l'école et dans les situations de la vie quotidienne, en plus de promouvoir l'accès à l'éducation pour tous ainsi que la dissémination des cultures dans toutes leurs diversités. C'est ainsi que cette Journée nous lance un défi : celui de s'assurer que la diversité des langues est préservée comme un héritage commun. L'UNESCO ne cesse de répéter que lorsqu'une

langue meurt, une façon de voir, de sentir et de penser le monde disparaît, et que toute la diversité culturelle est irrémédiablement amoindrie.

De plus, dans un tel contexte, Audrey Azoulay, directrice de l'UNESCO a déclaré en 2018 : "Une langue est bien plus qu'un moyen de communication : c'est la condition même de notre humanité. En elle, se sédimentent nos valeurs, nos croyances, notre identité. Grâce à elle se transmettent nos expériences, nos traditions et nos savoirs. La diversité des langues reflète la richesse irréductible de nos imaginaires et de nos modes de vie." Année après année, les experts de l'UNESCO continuent de défendre que le meilleur véhicule de l'enseignement est l'usage de la langue maternelle de l'élève. Car apprendre une langue n'est pas seulement apprendre des mots, du vocabulaire, des règles grammaticales, mais c'est aussi transmettre l'affect où l'enfant a baigné depuis sa naissance. À travers sa langue maternelle, l'enfant se sent sécurisé car elle est intimement liée à la tendresse et l'amour de sa mère. Il apprend sa culture, ses coutumes, les contes de ses grand-parents à partir desquels il puise la morale, la philosophie et le savoir vivre ensemble. Pour un enfant apprendre dans sa langue maternelle est un droit et apprendre les autres langues, un enrichissement de sa personnalité et de ses rapports avec les autres.

Cette conférence est une invitation à réfléchir sur la façon dont la langue contribue à l'identité linguistique mais aussi à l'identité discursive lesquelles pourraient favoriser la reconnaissance de la diversité culturelle et de la cohésion sociale.

Thèmes de la conférence

- Droit des langues et droits linguistiques : droit à la langue, son enseignement et son usage
- Majorités et minorités linguistiques
- Aménagement linguistique et Politiques linguistiques : Présentation de quelques expériences
- Langue et territoire : relation entre langue et son espace culturel
- Langue et Identité ;
- Analyse du discours juridique portant sur les droits linguistiques et les statuts des langues
- Traduction juridique : traduction des discours juridiques portant sur les droits linguistiques

Inscription à la conférence

Envoyer le résumé de votre communication (200-400 mots)

avec les renseignements suivants :

Prénom, nom, titre universitaire, titre de la communication, courriel, affiliation institutionnelle, mots-clefs.

Les communications auront une durée de 30 minutes (20 minutes de présentation et 10 minutes pour les questions). Les présentations Power Point sont encouragées. Les communications de la conférence seront publiées après une évaluation positive par les pairs.

Les inscriptions devront être envoyées par courriel aux adresses suivantes : labo.laela@ummta.dz ; aca.inter@bell.net

Dates importantes :

- Envoi des résumés avant le 30 juin 2022 ;
- Notification d'acceptation, le 15 juillet 2022 ;
- Envoi du texte intégral de la communication avant le 30 septembre 2022.

Frais de participation à la conférence :

- Enseignants et chercheurs 125 dollars US

- Pour les étudiants : 50 dollars US.

Les frais de participation comprennent le dîner de gala, trois déjeuners, les pauses-café et la publication des contributions après une évaluation positive.

Pour les modalités relatives au paiement des frais d'inscription et à l'hébergement, Nous vous tiendrons au courant dans ultérieurement.

Langues d'usage durant la conférence : français, anglais, amazighe et arabe.

Comité scientifique

Paula Trzaskawka, Université Adam Mickiewicz, Poznań, Pologne
André Braen, Université d'Ottawa, Ottawa, Canada
Le Cheng, Université du Zhejiang, Hangzhou, Chine
Aleksandra Matulewska, Université Adam Mickiewicz, Poznań, Pologne
Joseph-G. Turi, IALL-AIDL, Montréal, Canada
Nicole Carignan, Université du Québec, Montréal, Canada
Angéline Martel, Université Téluq, Montréal, Canada
José Woehrling, Université de Montréal, Montréal, Canada
Ning Ye, Collège de police de Zhejiang, Hangzhou, Chine
Claudine Brohy, Université de Fribourg, Fribourg, Suisse
Noura Tigziri, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie
Rabah Kahlouche, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie
Amar Nabti, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie
Salhi Mohand Akli, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie
Ramdane Boukherrouf, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie

Comité organisateur

Amirouche Amatoui, LAELA, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie
Arezki Aoudia, LAELA, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie
Said Hassani, LAELA, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie
Kahina Hirèche, LAELA, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie
Malika Hocine, LAELA, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie
Lydia Imechaoudene, LAELA, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie
Taous Mayouf, LAELA, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie
Rabah Tabti, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie
Ramdane Boukherrouf, LAELA, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Algérie
Les versions anglaise, amazighe et arabe de cette circulaire sont disponibles sur demande.



The Laboratory of development and Teaching of the Amazigh Language of the Mouloud Mammeri University of Tizi-Ouzou (Algeria: www.ummto.dz), the International Academy of Linguistic Law (Canada, Montréal: <https://iall-aidl.wixsite.com/iall-aidl>) and the Institute of Applied Linguistics at Adam Mickiewicz University in Poznań (Poland: www.lingualegis.amu.edu.pl) will hold

the 17th

International Conference of the International Academy of Linguistic Law 17, 18 et 19

**October 2022
(Monday to Wednesday)**

University Mouloud Mammeri of Tizi-Ouzou, Tizi-Ouzou, Algeria

RIGHTS, LANGUAGES, TRANSLATION, CULTURE AND

IDENTITIES CALL FOR PAPERS

SECOND CIRCULAR

April 03, 2022 (3 pages)

According to Charaudeau (2001), the relation between language and identity is very complex. In fact, for him although there is no doubt that the language contributes to a collective identity and guarantees social cohesion, it is necessary to consider that the linguistic identity is not the equivalent of the discursive identity. In other words, it is not the language that refers to cultural specificities, but the discourse. As an example, in the countries where French is a common, shared or official language which refers to a linguistic identity, the discursive identity refers to all local languages which communicate their respective cultures.

In addition, the status of language, Majority vs. Minority, should be considered. In too many countries, the mother tongue of minorities, immigrants or First Nations is restricted, marginalized or neglected at the profit of the official language that is for them their Second Language. This recurrent problem is still very obvious and important. In the same spirit and in the context of the International Decade of Indigenous Languages (2022-2032), for which UNESCO is the lead agency, action plans are being implemented to place multilingualism at the heart of societies, particularly indigenous societies.

On the occasion of International Mother Language Day, UNESCO honors linguistic diversity every 21 February. Fostering the use of the mother tongue at school and in everyday life means, precisely, at the same time fostering access to education for all, as well as the dissemination of cultures in all their diversity. This Day therefore poses a challenge: to ensure that the diversity of languages is preserved as a common heritage. For when a language dies, a way of seeing, feeling and thinking the world disappears and all of cultural diversity is irretrievably diminished.

Moreover, in a context, Audrey Azoulay, Director of UNESCO said in 2018: "A language is more than a mean of communication: it is rather the condition of our humanity which imprints our values, our beliefs, our identity. A language allows the transmission of experiences, traditions, and knowledge. The diversity of languages reflects the wealth of the cultural spirit and life styles." Year after year, experts still continue to argue that the best way of teaching is using pupils' mother tongue. Learning a language is not only learning words, vocabulary, grammar, it also communicates the children's affect, mother and parents' love, culture, customs, life styles. For a child learning a mother tongue is an education right and learning other languages and culture, is enrichment of his own personality and of his relations with others.

This conference is an invitation to reflect on how the language contributes to a linguistic as well as a discursive identity whose may favorer cognition of cultural diversity and social cohesion.

Conference topics

- Language law and language rights
- Majorities and minorities languages
- Language planning and linguistic policies
- Language and territory
- Language and Identity
- Discourse analysis on linguistic rights and language status.
- Legal translation

Registration

Abstracts of papers (200-400 words) should be sent with this information:

First name, last name, academic title, title of paper, e-mail address, institution affiliation, keywords.

Presentation of papers should not exceed 30 minutes (20 minutes long presentation plus 10 minutes for questions). Power Point presentations are invited. Papers from the conference will be published after positive reviews.

Registrations should be submitted to the following e-mail address: labo.laela@ummto.dz and aca.inter@bell.net

Dates to remember

- Deadline for abstract submission: 30 June 2022
- Abstract acceptance notification: 15 July 2022
- Submission of full papers: 30 September 2022.

Conference fees

- Teachers and researchers: 125 USD
- For students: 50 USD

Conference fee include esthecost of the conference gala dinner, three lunches, coffee breaks and publication of papers after positive double-blind reviews. The conference fee does not include accommodation. All information about registration payment fee and accommodation booking will be detailed in the later.

Languages use during the conference

- French
- English
- Amazighe
- Arab

Scientific committee

Paula Trzaskawka, University Adam Mickiewicz, Poznań, Poland
André Braen, University of Ottawa, Ottawa, Canada
Le Cheng, Zhejiang University, Hangzhou, China
Aleksandra Matulewska, University Adam Mickiewicz, Poznań, Poland
Joseph-G. Turi, IALL-AIDL, Montréal, Canada
Nicole Carignan, University of Québec, Montréal, Canada
Angéline Martel, Têluq University, Montréal, Canada
José Woehrling, University of Montréal, Montréal, Canada
Ning Ye, Zhejiang Police College, Hangzhou, China
Claudine Brohy, University of Fribourg, Fribourg, Switzerland,
Noura Tizgiri, University Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie
Rabah Kahlouche, University Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie
Amar Nabti, University Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie
Salhi Mohand Akli, University Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie
Ramdane Boukherrouf, University Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie

Organizing committee

Amirouche Amatoui, LAELA, University Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie
Arezki Aoudia, LAELA, University Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie
Said Hassani, LAELA, University Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie
Kahina Hirèche, LAELA, University Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie
Malika Hocine, LAELA, University Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie
Lydia Imeçaoudene, LAELA, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie
Taous Mayouf, LAELA, University Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie
Rabah Tabti, University Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie
Ramdane Boukherrouf, LAELA, University Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie

Notice

French, Amazigh and Arab versions of this Circular are available on request.